

L'Agriculteur Normand

La Presse Agricole de Normandie

Service Annonces Légales

1, rue Léopold Sédar Senghor – CS 50634 – 14914 CAEN Cedex 09

Tél. : 02.31.70.88.19. Mail : an.legales@agriculteur-normand.com

Caen, le 23 mars 2026

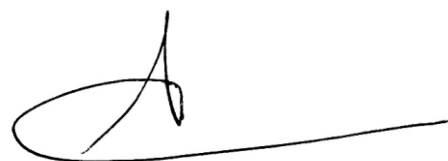
## JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce **6280057**

Date de mise en ligne : le **23/03/2026** sur [www.agriculteur-normand.com](http://www.agriculteur-normand.com)

Pour le département : **CALVADOS**



**P. FEREY**

Suivant acte reçu par Maître Antoine MOREL d'ARLEUX, notaire associé membre de la Société par actions simplifiée " MOREL d'ARLEUX notaires" titulaire d'un office notarial dont le siège est à PARIS (6e) 15, rue des Saints Pères, office notarial n°75083, le 20 mars 2026, Monsieur Martial Marie-Joseph François Laurent ARDANT, et Madame Laurence Anne Marie Solange MERVEILLEUX du VIGNAUX, son épouse, demeurant ensemble à CAEN (14000), 22 rue Renoir, mariés à la mairie de REDENE (29300) le 2 août 2002, actuellement sous le régime de la communauté d'acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître VINCENT, notaire à PARIS, le 1er juillet 2002 ont décidé de changer leur régime matrimonial en adoptant le régime de la communauté universelle avec faculté de préciput et d'attribution sur-mesure de la communauté au conjoint survivant. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à compter de la présente publication et devront être notifiées par lettre recommandée avec avis de réception, ou par acte d'huissier de justice à Maître MOREL d'ARLEUX, 15 rue des Saints-Pères 75006 PARIS où il est fait élection de domicile. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation au tribunal judiciaire. Pour avis.